



## PRÉFECTURE DE LA VENDÉE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
DE LA VENDÉE**

**SERVICE EAU, RISQUES, NATURE**

**Unité Nature, Territoires et Biodiversité**

**Présentation de l'arrêté préfectoral  
n° 17/DDTM85/xxx-SERN-NTB**

Affaire suivie par :  
**Stéphane BOISTEUX**

Tél. : 02 51 44 33 41

Fax : 02 51 44 33 48

mail : [stephane.boisteux@vendee.gouv.fr](mailto:stephane.boisteux@vendee.gouv.fr)

**Projet d'arrêté N° 17/DDTM85/xxx SERN-NTB arrêté portant octroi d'une autorisation d'arrachage et le transport de spécimens d'espèces végétales protégées dans le cadre de la mise en sécurité de la dune par l'enlèvement d'un blockhaus au niveau de la plage de la Grande Pointe située sur la commune d'Olonne sur mer.**

Ce projet d'arrêté fait suite à une demande d'autorisation exceptionnelle visée en objet portant sur la demande d'autorisation de procéder à l'arrachage et le transport de spécimens d'espèces végétales protégées dans le cadre de la mise en sécurité de la dune par l'enlèvement d'un blockhaus situé sur la commune d'Olonne sur mer au niveau de la plage de la Grande Pointe qui a été déstabilisé par l'érosion maritime et les fortes houles de février 2016.